

AVIS PUBLIC

ORDONNANCES

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, Secrétaire de l'arrondissement d'Outremont, que le conseil de l'arrondissement d'Outremont a adopté, les ordonnances suivantes :

- **OCA19 16 0028** autorisant pour la tenue de la cinquième édition du « OUF! Festival » du 2 au 10 mars 2019, l'occupation du parc Saint-Viateur, du 1^{er} au 11 mars 2019; une dérogation aux articles 3 et 6 paragraphes e) et g), du Règlement concernant les parcs et endroits publics (1107).
- **OCA19 16 0056** autorisant la fermeture à la circulation automobile sur plusieurs rues, dans le cadre de l'événement « La Foulée des Parcs 2019 » qui aura lieu le dimanche 9 juin 2019, de 7 h à 12 h organisé par l'organisme « Outremont en famille ».
- **OCA19 16 0057** autorisant l'occupation temporaire du parc Beaubien, le jeudi 28 février 2019, entre 12 h et 15 h 45, pour la tenue de jeux sportifs d'hiver extérieur dans le cadre du Carnaval d'hiver de l'école Buissonnière.

Toute personne intéressée peut consulter ces ordonnances au Secrétariat d'arrondissement situé au 543, chemin de la Côte-Sainte-Catherine à Outremont, du lundi au jeudi de 8 h à 16 h 30 et le vendredi de 8 h à 13 h.

Montréal, le 19 février 2019

La Secrétaire de l'arrondissement,
Marie-France Paquet, avocate

